

JUIN 2021

TERRITOIRE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Journée
d'échanges

Partage de l'eau

concerter,
anticiper
et agir !

Plus de
35 millions
de m³ d'eau
*manquent déjà en été en
Provence-Alpes-Côte d'Azur*

LA SITUATION EST TENDUE

**21 bassins versants et nappes souterraines sont en déficit.
5 départements sur les 6 de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
ont pris des arrêtés sécheresse en 2020.**

Les études révèlent un manque de plus de 35 millions de m³ pour satisfaire l'ensemble des usages sur les territoires déficitaires et laisser un débit suffisant dans les rivières pour préserver la qualité de l'eau et la vie biologique.

La ressource en eau est relativement abondante en PACA mais très inégalement répartie. Les 2/3 des volumes proviennent du système Durance-Verdon qui fournit les secteurs où la ressource est moins abondante comme le littoral (Marseille, Toulon). Ces secteurs bénéficient de transferts d'eau grâce aux grands aménagements hydrauliques, tel le canal de Provence. Mais ils ne peuvent pas suffire à satisfaire en permanence l'ensemble des besoins en eau. De plus, de nombreux petits bassins versants ne sont pas sécurisés et présentent de forts déséquilibres.

ET LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SONT LÀ

Avec le dérèglement climatique et la croissance démographique, si on ne fait rien les situations de crise vont se multiplier. Dans le cas d'un scénario de doublement de la concentration en CO₂, les débits des cours d'eau pourraient baisser jusqu'à 50 % en été. Et d'ici 2030, une augmentation de la population de 500 000 à 600 000 habitants est prévue dans la région (source INSEE).

GÉRER COLLECTIVEMENT UNE RESSOURCE EN TENSION !

Notre capacité à gérer collectivement une ressource en tension est donc déterminante et urgente pour résorber les tensions déjà existantes et éviter que les sécheresses récurrentes ne créent des conflits entre usagers sur les territoires. L'enjeu est de garantir un partage équilibré entre les besoins de tous les usages humains (eau potable, irrigation, industrie...), mais aussi de celui des milieux naturels, en laissant un volume d'eau suffisant dans les rivières et les nappes pour leur bon fonctionnement et leur bon équilibre.

**SAUVONS !
L'EAU !**

LA STRATÉGIE ET LES MESURES À PRENDRE SONT CONNUES ET DÉJÀ ENGAGÉES

Le dialogue territorial est essentiel afin de mettre en place en concertation avec tous les usagers de l'eau des « projets de territoire pour la gestion de l'eau » (PTGE) ou poursuivre les démarches de plan de gestion de la ressource en eau, (PGRE « ancêtre » du PTGE) déjà engagées, avec un panel d'actions : déployer en priorité les actions d'économies d'eau pour diminuer les besoins de prélèvements dans une ressource qui va se raréfier et la dépendance à l'eau. Dans les secteurs les plus contraints, envisager si nécessaire la mobilisation de nouvelles ressources (stockage, transfert, réutilisation des eaux usées traitées). Limiter les pratiques et aménagements qui accélèrent l'assèchement des sols. Mettre en œuvre des solutions résilientes, fondées sur la nature : désimpermeabiliser les sols, restaurer les zones humides, décloisonner les rivières, etc.

LES PTGE, NOTRE CADRE DE TRAVAIL COMMUN ET STRUCTURANT

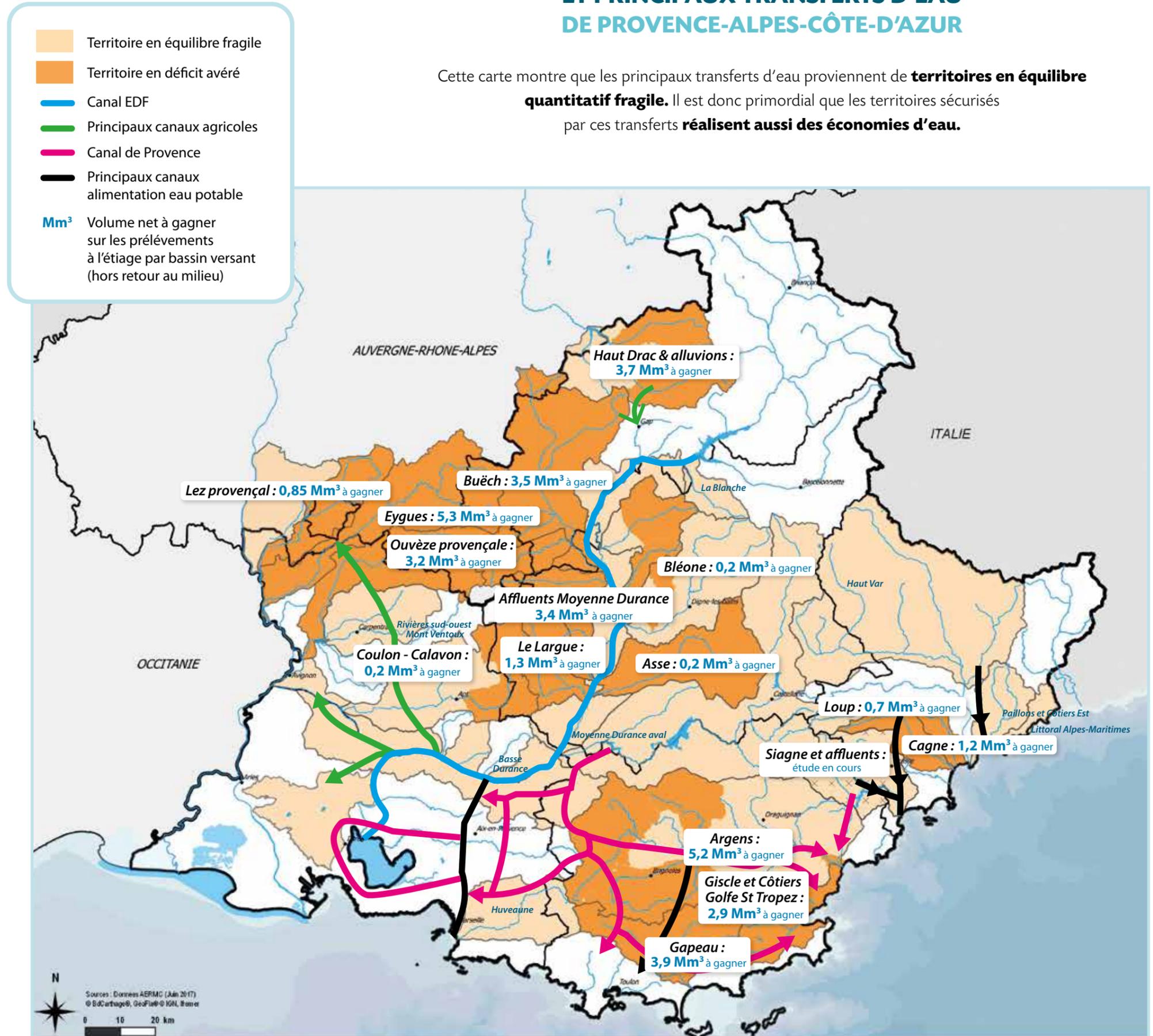
- Un dialogue territorial engageant l'ensemble des usages du territoire
- Sur la base d'un diagnostic partagé sur les ressources disponibles/besoins actuels
- Avec une prise en compte prospective de l'adaptation aux conséquences du changement climatique
- Afin de définir ensemble un plan d'actions posant en priorité le volet sobriété
- Et appuyé sur des analyses coûts-avantages des scénarios, de leurs opportunités. L'action relève de choix territoriaux pour co-construire les solutions.

(LE SAVIEZ-VOUS ?)

Les PTGE prennent la suite des PGRE avec les mêmes objectifs et la même méthodologie, complétée par l'anticipation de l'impact du changement climatique. Les PGRE adoptés ont vocation à être révisés sous forme de PTGE au bout de 6 ans.

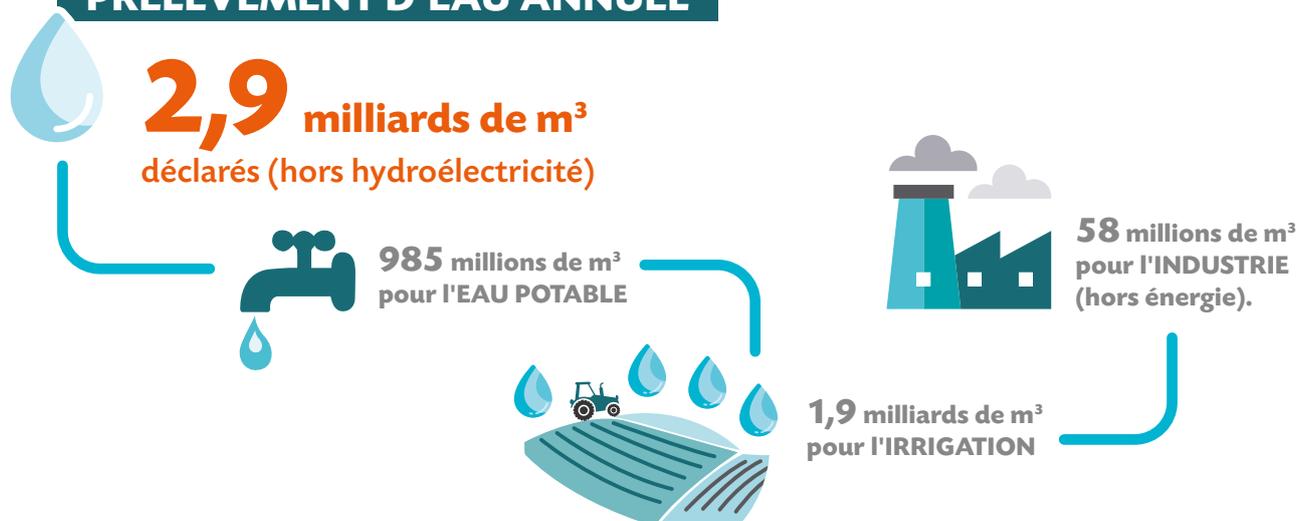
TERRITOIRES DÉFICITAIRES POUR LA RESSOURCE EN EAU ET PRINCIPAUX TRANSFERTS D'EAU DE PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

Cette carte montre que les principaux transferts d'eau proviennent de **territoires en équilibre quantitatif fragile**. Il est donc primordial que les territoires sécurisés par ces transferts **réalisent aussi des économies d'eau**.



TERRITOIRE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

PRÉLÈVEMENT D'EAU ANNUEL



LES PGRE EN CHIFFRES

19 PGRE
adoptés ou en
cours d'adoption
sur les 21 à élaborer

35 millions de m³
Potentiel de volumes
à gagner
grâce aux actions inscrites
dans les PGRE adoptés
(économies + substitution)

14 millions de m³ d'eau

ÉCONOMISÉS OU SUBSTITUÉS
grâce aux actions inscrites dans
les PGRE entre 2015 et 2020



8,2 millions de m³

EN AGRICULTURE



5,8 millions de m³

EN EAU POTABLE